



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 4 avril 2019

- Journées européennes des Métiers d'art -

La Région Occitanie déploie le « Pass Métiers d'art » afin d'accompagner les professionnels de la filière

Alors que se tiennent actuellement les Journées européennes des Métiers d'art (JEMA), la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée poursuit sa politique volontariste en faveur du développement économique des métiers d'art et de leur rayonnement. Le plan d'actions régional, ainsi que le dispositif « Pass Métiers d'art », déployés en 2019, s'inscrivent dans la volonté de structuration de cette filière, représentant à la fois l'excellence, la tradition et l'innovation.

La Région Occitanie est partenaire de la 13^{ème} édition des JEMA, intitulée « **Métiers d'art, Signatures des territoires** », aux côtés de la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat. Au-delà de cet événement, elle mène également un travail au long cours qui vise à promouvoir durablement la filière des métiers d'art.

Le **plan d'action régional**, adopté l'an passé et le **Pass** en faveur des métiers d'art ont été élaborés suite à plusieurs mois de concertation entre la Région Occitanie, les acteurs institutionnels, les professionnels du secteur et les autres collectivités soutenant la filière. Ces démarches ont pour but d'ouvrir le dialogue sur les spécificités du secteur, de mieux coordonner les dispositifs d'intervention, mais aussi et surtout, de **répondre concrètement aux attentes** des porteurs de projets.

Les « Pass Métiers d'art » proposent une **aide de proximité** la plus adaptée possible aux réalités du terrain. Elle est destinée aux professionnels du secteur, installés en Occitanie. Grâce à un dossier de demande simplifié, la Région leur apporte rapidement : un soutien à l'investissement, des prestations de conseil, ainsi qu'un accompagnement pour la participation à des salons, ou des concours. Les premiers dossiers Pass seront instruits d'ici la fin de semaine.

« En Occitanie, le secteur des métiers d'art compte plus de 4 000 professionnels, engagés avec passion pour défendre leur métier et transmettre aux jeunes générations les gestes qui leur sont propres. Avec déploiement du « Pass Métiers d'art », la Région les accompagne dans la reconnaissance de leurs singularités, leurs savoir-faire et leur créativité. Je suis convaincue que la mise à l'honneur de ces pépites régionales touche à l'attractivité touristique et au développement économique. Cela permet également de conforter l'activité de nos entreprises et donc de l'emploi », a déclaré la présidente de la Région Occitanie.

Carole Delga a par ailleurs récemment salué la décision de justice en faveur des couteliers de Laguiole : *« bravo au maire de Laguiole, Vincent Alazard, et aux couteliers de l'Aubrac pour cette victoire de longue lutte ! Justice est rendue pour les forges aveyronnaises, fabriquant le fameux couteau traditionnel depuis des générations, emblème du Produit en Occitanie »*. En effet, début mars, la cour d'appel de Paris a annulé 20 marques « Laguiole » qui avaient été déposées par un entrepreneur du Val-de-Marne.

Les métiers d'art dans la Région Occitanie

L'Occitanie compte plus de **4 000 professionnels** des métiers d'art exerçant dans **281 disciplines** différentes - souffleur de verre, tourneur sur bois, céramiste, sculpteur sur métal, relieur, etc. - réparties sur 16 domaines d'activités.

Une centaine d'entreprises, implantées sur le territoire régional, sont labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant » (label décerné par l'Etat pour 5 ans qui comprend les métiers d'art mais aussi ceux de la gastronomie et de l'industrie).

En mai prochain, la Région Occitanie, via son agence de développement économique AD'OCC, animera un stand composé de 12 professionnels au sein du **Salon Révélation**s à Paris, manifestation majeure du secteur des métiers d'art.

Pour plus de détails sur le dépôt de dossier des « Pass Métiers d'art » :

<https://www.laregion.fr/Pass-Metiers-d-Arts>

■ **Contact presse :**

Nina Wöhrel : nina.wohrel@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 72 24 84 17

Service presse : service.presse@laregion.fr